

Communautés Européennes – Commission, *Recherches universitaires sur l'intégration européennes (14-198)/University research on European integration (14-1987)*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1987, XVII, 717 p.

André Binette

Volume 19, Number 2, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702368ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702368ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Binette, A. (1988). Review of [Communautés Européennes – Commission, *Recherches universitaires sur l'intégration européennes (14-198)/University research on European integration (14-1987)*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1987, XVII, 717 p.] *Études internationales*, 19(2), 402–402. <https://doi.org/10.7202/702368ar>

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – COMMISSION, Recherches universitaires sur l'intégration européenne (14-1987)/University research on European integration (14-1987). Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1987, XVII, 717p.

Ce quatorzième répertoire des recherches universitaires sur l'intégration européenne est le fruit d'une enquête menée en 1986 par une équipe de l'Université catholique de Louvain auprès de 5000 professeurs et chercheurs universitaires. Cette enquête a permis de recenser 3000 thèses de doctorat et recherches post-doctorales terminées depuis 1982 ou en cours en 1986-1987, ce qui rend cette bibliographie beaucoup plus volumineuse que les précédentes. Ces travaux ont été entrepris dans plus de 300 universités situées dans une quarantaine de pays, en Europe mais aussi aux États-Unis, au Canada, en Chine, en Inde, au Japon et en Amérique latine.

Pour chaque recherche la bibliographie mentionne le ou les auteur(s), l'université, la faculté, l'institut ou le centre de recherche où elle a été réalisée, le cas échéant le ou les professeur(s) qui en ont assumé la direction, la date d'achèvement prévue ou effective et les références bibliographiques. Elle fournit également une description du contenu de la recherche.

Un plan de classification figure en tête de l'ouvrage. Les rubriques les mieux pourvues concernent le droit, l'économie, la science politique, l'histoire et la sociologie. Les travaux traitent d'une grande diversité de sujets dont certains restent prépondérants au cours des années: les relations extérieures des Communautés européennes (13 % des recherches retenues), la nature propre du droit communautaire et les problèmes posés par son application (11 %), ainsi que la politique agricole commune et les questions agricoles (8 %).

Le répertoire des travaux est complété par trois index: l'index alphabétique des noms

d'auteurs, l'index alphabétique des noms de directeurs de recherches, et l'index des universités, facultés et centres universitaires. Les 3000 notices ont aussi été analysées pour être ajoutées aux 12,000 notices qui se trouvaient déjà dans la base de données Euristic. Cette base de données a été récemment intégrée au réseau européen ECHO (European Commission Host Organisation).

André BINETTE

Chargé de recherche au CQRI

FARLEY, Lawrence T., Plebiscites and Sovereignty. The Crisis of Political Illegitimacy. Boulder, Westview Press, 1986, 179 p. Westview Special Studies in International Relations.

En cette époque où les populations participent de plus en plus à l'organisation de leur vie politique, le plébiscite, soutient L.T. Farley, devient un instrument essentiel de résolution des conflits lorsque la diplomatie internationale est aux prises avec des problèmes d'autodétermination nationale. À ce titre, le plébiscite se range parmi les techniques de solution des différends telles que les bons offices, la médiation ou l'arbitrage. Il en diffère cependant du fait qu'il s'adresse aux populations plutôt qu'aux États. L'auteur expose d'abord l'ampleur du problème à la solution duquel le plébiscite peut servir. Il s'agit de la crise de la souveraineté illégitime qui se manifeste dans les guerres civiles, les luttes sécessionnistes, les guerres de libération nationale et les mouvements irrédentistes depuis le Japon jusqu'au Canada en passant par l'URSS et la France. L.T. Farley précise ensuite les circonstances et les conditions dans lesquelles un plébiscite ou une élection sous supervision internationale, peut aider à résoudre les crises de souveraineté. Il discute enfin de façon détaillée des mécanismes pratiques du plébiscite tels qu'ils se dégagent de l'expérience passée.

Ce livre ne fait pas l'histoire des plébiscites; il présente un élément de « technologie démocratique » d'une manière brève et dans un style simple tout en s'appuyant sur une